

L'Astural, association à but non lucratif, est active dans l'éducation spécialisée. Sa mission est d'accueillir et d'accompagner des familles dont les enfants et les jeunes rencontrent, dans leur développement, des difficultés importantes nécessitant un soutien. Créé en 1969, le Service Educatif Itinérant (SEI) a ensuite rejoint l'Astural en 1980.

Le SEI dispose de différents sites répartis sur le canton de Genève. Son siège principal se situe à Carouge.

Contact

Service Éducatif Itinérant (SEI)

Rue de Veyrier 16
1227 Carouge

info.sei@astural.org
022 343 87 09
www.astural.org



SERVICE ÉDUCATIF ITINÉRANT



Dispositif Petite Enfance
Pôle Domicile

Intervention d'Éducation Précoce Spécialisée
au sein de familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers

Prestations du Service Educatif Itinérant

Prestations d'Education Précoce Spécialisée pour des enfants à besoins éducatifs particuliers de 0 à 6 ans.

Dispositif Petite Enfance

Pôle Domicile

Interventions à domicile pour l'enfant et sa famille par les psychologues du SEI.

Pôle Antenne

Observations au sein des Structures d'Accueil de la Petite Enfance (SAPE) et accompagnement de l'équipe éducative par les psychologues du SEI.

Dispositif Ecole (1P-2P)

Observations et mesures d'accompagnement à l'école par les Intervenants Scolaires en Education Précoce Spécialisée (ISEPS) du SEI, formés en éducation spécialisée et/ou en enseignement spécialisé.

Dispositif Petite Enfance Pôle Domicile

Le Pôle Domicile est constitué d'une équipe de psychologues qui interviennent sur le lieu de vie de l'enfant. Il s'agit d'une intervention précoce pour l'enfant (0 à 4 ans) et sa famille qui vise à soutenir le développement de l'enfant présentant une déficience, un retard de développement, un trouble du comportement et de la communication, ou une difficulté d'apprentissage. Le soutien à la parentalité fait partie intégrante de l'intervention, il permet d'enrichir les compétences parentales et de favoriser la relation parents-enfants.

Une partie de ce pôle est également dédiée à l'enfant évoluant au sein d'une famille en situation de vulnérabilité psychosociale, à risque de présenter un trouble ou un retard de développement (Pôle Domicile pour enfant à risques).



Demande

Faite directement par la famille à notre secrétariat à info.sei@astural.org ou au 022-343-87-09.

Modalités d'intervention

1. Premier entretien à domicile avec la famille et le/la psychologue du SEI pour accueillir la demande des parents et les besoins de l'enfant, définir le cadre de travail du SEI et remplir des documents administratifs.
2. Intervention à domicile chaque semaine, en présence des parents et de l'enfant.
3. Suivi à domicile qui s'arrête après la période de transition préscolaire-scolaire, en accord avec la famille et le réseau.



Que proposons-nous ?

Activités pédago-thérapeutiques visant à favoriser le développement de l'enfant et à soutenir la parentalité.

Travail axé sur les compétences et les ressources de l'enfant et de ses parents dans le but de renforcer la relation parents-enfant.

Observations régulières permettant d'évaluer le niveau de développement de l'enfant.

Orientation de l'enfant et de sa famille vers une prise en charge thérapeutique, si nécessaire.

Aide et accompagnement à l'orientation scolaire de l'enfant.

Rencontre et collaboration avec le réseau d'intervenants extérieurs (pédiatres, logopédistes, psychomotricien-nes etc.) et les Structures d'Accueil de la Petite Enfance (SAPE).

Financement

Prestation financée par le Service de la Pédagogie Spécialisée (SPS) au moyen d'un formulaire à remplir conjointement avec les parents.

Contact

info.sei@astural.org
022 343 87 09